

GUIDE PRATIQUE D'ORGANISATION D'ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS

LUXEMBOURG

1- Règles administratives générales et régionales

Au Luxembourg, il faut toujours passer par la direction de l'établissement scolaire dans lequel on enseigne pour obtenir la permission de faire un voyage d'études. Il incombe à la direction de donner son accord ou non. L'enseignant n'a pas besoin de consulter un autre organe de décision. La direction donne son accord pour un projet de classe sous la condition explicite que le professeur responsable du projet puisse obtenir l'accord écrit et signé des enseignants, dont les leçons seraient touchées par le projet. Si un enseignant ne donne pas son accord, le projet ne sera pas réalisé.

2- Conseils généraux pour organiser des projets de classe

Pour les classes terminales, il vaut mieux ne pas prévoir de projet, car les programmes très denses ne permettent en général pas le déroulement de tels projets. On rencontrera toujours un enseignant qui ne sera pas d'accord pour vous céder sa leçon.

Si on enseigne dans une classe scientifique, on constate qu'en général les professeurs de mathématiques, de physique et de chimie vous refusent de céder une de leurs leçons.

3- Financement des projets

Le financement d'un projet peut se faire de différentes manières.

a) Par le ministère de l'Education nationale

La demande doit être présentée avant le 30 janvier. Cette demande se fait grâce à une fiche intitulée « Fiche d'activités en vue de favoriser les voyages d'études, stages et échanges scolaires ». Chaque établissement scolaire est en possession de ces fiches qu'on retire auprès du secrétariat. On y précise le type d'activité ; le type d'échange (unilatéral, bilatéral ou multilatéral); le nombre d'élèves impliqués et on décrit le contenu de l'activité. Finalement le budget de l'activité est dressé.

⇒ Pour les élèves nécessiteux une demande peut être formulée auprès du service de la jeunesse pour avoir un subside.

b) Par l'établissement scolaire

⇒ Le comité des professeurs gère une somme d'argent qu'il peut utiliser pour co-financer un projet.

⇒ L'association des parents d'élèves de l'établissement scolaire peut aussi aider au financement d'un projet

4- Des exemples de projets existants et bourse de coopération

Pour la ville de Luxembourg le City Tourist Office a élaboré des exemples de projets. Ces projets sont disponibles au City Tourist Office au centre de la Ville de Luxembourg ou peuvent être commandés auprès du City Tourist Office dont les coordonnées sont les suivantes :

City Tourist Office

B.P.181

L-2011 Luxembourg

Tél. : 00352222809 Fax : 00352467070

E-mail : touristinfo@lcto.lu

Site Internet : www.lcto.lu

On peut aussi réserver des tours guidés

Tél. : 0035247962709

Fax : 00352744818

Les projets existants et pour lesquels on peut demander une documentation sont :

- ✂ Les tours : Vauban ; Wenzel ; Mansfeld ; Schuman ; City.
- ✂ Trois autres circuits s'intéressent surtout à l'architecture de trois quartiers à savoir : Centre, Gare et Kirchberg.
- ✂ Durant les grandes vacances en juillet, août et septembre 2006, le City Tourist Office en collaboration avec le Musée national d'histoire naturelle lance le « Luxembourg City Safari Tour ». Les enfants doivent retrouver des animaux dans les emblèmes des magasins, les éléments d'architecture...

5- Où trouver les réponses aux questions les plus fréquentes ?

- ⇒ Site du gouvernement du Grand Duché du Luxembourg : www.gouvernement.lu
- ⇒ Site de la ville de Luxembourg : www.luxembourg-city.lu
- ⇒ Site du City Tourist Office : www.lcto.lu
- ⇒ Informations générales : www.wikipedia.lu
- ⇒ Photographies de villes européennes : www.cityalbum.de
- ⇒ Site du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle www.men.lu

La rubrique « Europe et International » donne accès aux projets européens

- ⇒ Arion
- ⇒ Comenius
- ⇒ eTwinning
- ⇒ Euroguidance
- ⇒ Europass
- ⇒ Grundtvig
- ⇒ Label européen des langues
- ⇒ Leonardo da Vinci
- ⇒ Lingua
- ⇒ Ploteus
- ⇒ ReferNet

Sur le site du « men », les professeurs étrangers peuvent trouver les adresses des différents lycées, lycées techniques et écoles privées et internationales. Il faut cliquer sur Ministère et ensuite sur Écoles et services externes.

Site des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises www.youthhostels.lu

La plupart des auberges de jeunesse au Luxembourg sont dans un excellent état. Grâce à leur système de réservation On-line, les enseignants peuvent réserver à partir de l'étranger. Ces auberges se trouvent dans les localités suivantes

- ⇒ Beaufort
- ⇒ Bourglinster
- ⇒ Echternach
- ⇒ Hollenfels
- ⇒ Larochette
- ⇒ Lultzhausen
- ⇒ Luxembourg
- ⇒ Vianden
- ⇒ Wiltz

Si vous constatez une inexactitude ou une information dépassée, n'hésitez pas à la signaler au Centre européen Robert Schuman soit par courriel (centre-robert-schuman@wanadoo.fr), soit par télécopie au +33 (0)387.60.14.71, soit par téléphone au +33 (0)387.60.10.15. D'avance merci pour votre aide précieuse à maintenir à jour cette documentation collective.